



Comité départemental des Côtes d'Armor
2, impasse des Lys – La Barrière
22100 TRELIVAN
presidentcdkda22@gmail.com

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Saison sportive 2021/2022

20 novembre 2022

Maison des Sports

22000 SAINT-BRIEUC

Présents :

Membres du Comité Directeur

Membres de l'Equipe Technique Départementale

Présidents ou représentants des Clubs affiliés

1 – RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

En préambule, je tiens à remercier tous les clubs et toutes les personnes qui nous ont accueillis dans leurs dojos pour les manifestations que le Comité doit organiser pour une saison : formations, passages de grades, stages d'Expert Fédéraux. . Sans vos contributions nous n'aurions pas pu avoir un bon déroulement de cette saison 2021/2022 qui est restée marquée par les contraintes sanitaires liées à la Covid 19.

Sur cette saison 2021/2022, la Fédération a décidé de nombreux changements :

- Les formations d'Instructeur Fédéral sont descendues du niveau Ligue au niveau Départemental
- Les passages de 3^{ème} et 4^{ème} Dan ont été confiés aux comités départementaux
- Les clubs ont obtenu l'autorisation d'organiser au sein de leur structure – s'ils le souhaitent et s'ils disposaient d'un jury répondant aux exigences de la notice fédérale - les passages de 1^{er} Dan/Duan/Dang . Peu de clubs s'en sont saisis dans notre département pour cette première saison et la majorité des candidats au 1^{er} dan s'est présentée aux épreuves organisées par notre Comité.

Toutes ces nouveautés ont été bien mises en œuvre par notre équipe au profit de vos pratiquants et pratiquantes.

Une déception néanmoins nous avons pris la décision d'annuler les compétitions Karaté Technique et Combat de niveau départemental. Les rares compétiteurs inscrits se retrouvaient seuls dans leur catégorie d'âge et de poids ce qui n'avait aucun sens sportif. Par ailleurs les frais logistiques inhérents auraient été beaucoup trop élevés de même que la monopolisation sur une journée des arbitres et des bénévoles. Les compétiteurs n'ont pas été lésés puisque du fait de cette annulation ils ont été qualifiés pour le niveau régional. Certains ont d'ailleurs remportés des podiums.

Nous sommes ravis que ces compétitions de niveau départemental puissent se tenir le 27 novembre prochain. Il s'agit d'un moment sportif et joyeux attendu par les plus jeunes et leurs familles.

Les effectifs étaient en baisse la saison passée mais nous constatons en ce début de saison une tendance à la reprise qui reste à confirmer dans les mois à venir.

Je vous souhaite une belle saison 2022/2023 et j'en profite pour souhaiter la bienvenue aux représentants de 3 nouveaux clubs :

- Ara Nami Dojo Karaté de style Shitoryu
- Kensakudo Karaté de style Shotokan
- Boxing club Lamballais Karaté Full contact

Avant de conclure ce rapport moral : une pensée pour notre ami Gilbert LE BLANT qui nous a quitté brutalement la saison passée. Il était un passionné de Karaté 7^{ème} dan et précurseur puisqu'il a été le premier à lancer une section Spécifique dédiée aux Séniors. Il a formé de très nombreuses ceintures noires. Certains de nos professeurs expérimentés ont répondu à l'appel du Karaté Club du Trégor pour assurer la relève dans les différentes sections du Club. . Qu'ils en soient remerciés.

Rapport moral du Président adopté à l'unanimité des présents.

2 – BILAN STATISTIQUE

Cf annexe 1

La saison 2021/2022 s'est terminée avec 937 licenciés au sein de 28 structures actives.

L'impact des contraintes sanitaires n'a pas permis de retrouver les niveaux d'avant covid. (Aux alentours de 1100 licencié(e) s)

Néanmoins nos disciplines restent attractives puisque nous avons 35 % de créations de licences et donc un taux de renouvellement de 65 %.

A noter, l'arrivée d'un nouveau club Wushu interne en cours de saison à Gouarec. Bienvenue à « Yang Sheng ».et à ses 2 enseignantes Mesdames Josiane Tremel et Cécile Tréguier toutes les deux titulaires du DIF FFK.

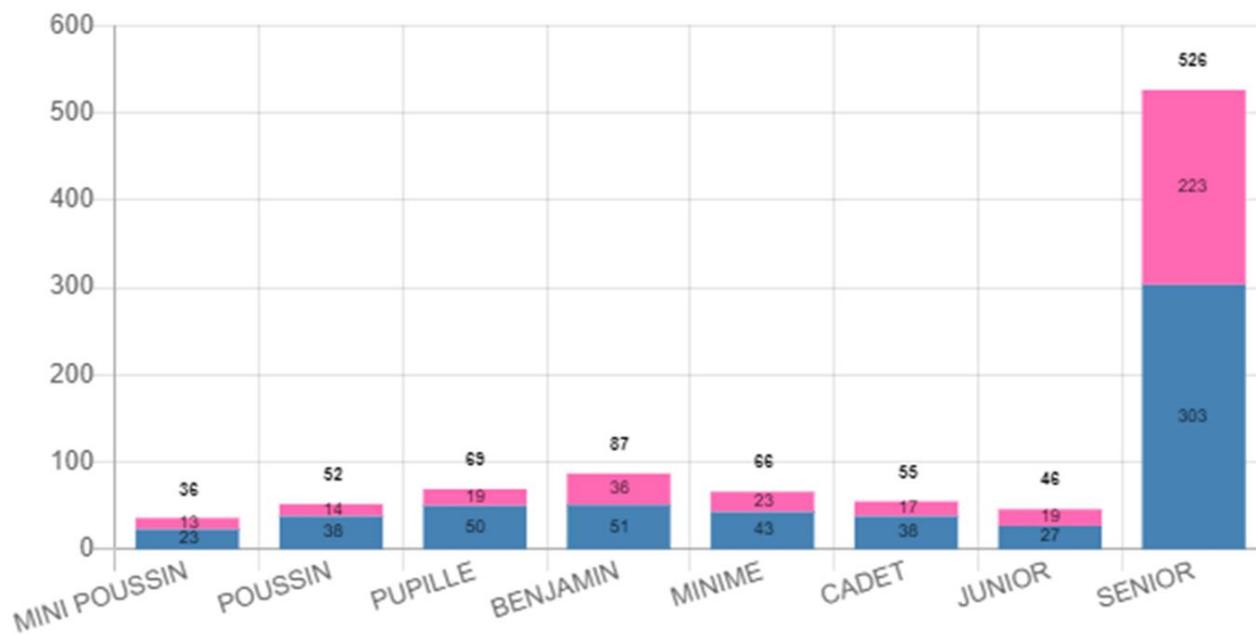
Le club de Krav Maga « Krav Maga Costarmoricain » a également fait son retour sur le secteur de Guingamp

Historiquement le Karaté de style Shotokan reste majoritaire dans le département.

Karaté	545	licenciés
Wushu	159	licenciés
Nihon Tai Jitsu	76	licenciés
Karaté Contact	36	licenciés
Krav Maga	33	licenciés

Kali Escrima	31	licenciés
Arts Martiaux Vietnamiens	22	licenciés
Karaté Mix	9	licenciés
Kempo	8	licenciés
Arts Martiaux du Sud Est Asiatique	7	licenciés
Body Karaté	4	licenciées
Kyokushinkai	4	licenciés
Karaté Jutsu	2	licenciés
Shorin Ji Ryu	1	licenciés

39 % de féminines au total 364 Femmes 573 Hommes

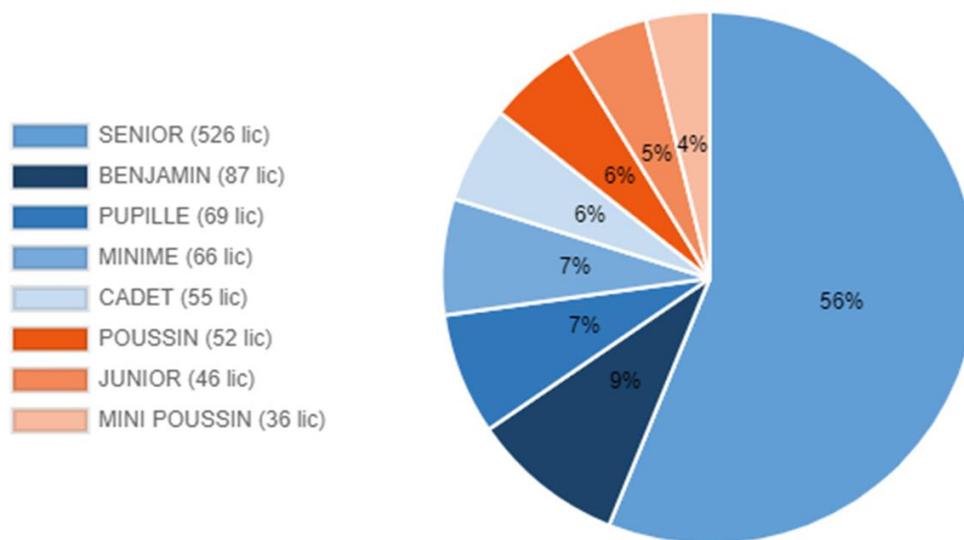


Avec 42 % de dames chez les Séniors.

C'est assez conforme avec la moyenne nationale fédérale.

Répartition par catégorie d'âges

- Séniors 56 % 526 Licenciés
- Juniors 5 % 46 licenciés
- Cadets 6 % 55 licenciés
- Minimes 7 % 66 licenciés
- Benjamins 9 % 87 licenciés
- Pupilles 7 % 69 licenciés
- Poussins 6% 52 licenciés
- Mini Poussins 4 % 36 licenciés



Quelques éléments à retenir pour ce début de saison.

- Plusieurs nouveaux clubs rejoignent la FFK

Ara Nami Dojo Karaté de style Shitoryu à Trevou- Treguignec dirigée par Michel Lollivier 6^{ème} dan qui nous vient de l'Ile et Vilaine

Kensakudo Karaté de style Shotokan à Penvenan dirigé par Arnaud Galey- Martin 1^{er} dan qui s'entraînait au sein du Karaté Club du Trégor.

Boxing club Lamballais Karaté Full contact. à Lamballe Structure existant depuis plusieurs années sur Lamballe mais affiliée à une autre fédération, dirigée par Jérémie Fernandez avec pour professeur principal Teddy Feuarden. 1^{er} club de Full contact du département.

- Un départ annoncé Breizhrajakalai Wushu externe sur Trégueux qui rejoint une autre fédération

Nous dénombrons au 18 novembre 782 licencié(e) s pour 23 clubs ayant souscrit des licences : soit 83 % des effectifs de la saison 2021/2022.

Il y a quelques retards de prise de licences pour certains clubs mais nous avons bon espoir d'égaliser les chiffres de la saison passée.

A date, le pourcentage de féminines reste stable 38 % de même que le pourcentage de séniors 57 %

Sans surprise le Karaté reste majoritaire en nombre de licenciés avec 480 licenciés

En seconde position le Wushu avec 132 licencié (e) s.

Petits rappels statutaires d'usage : Les statuts fédéraux prévoient que tous les pratiquants d'une structure doivent être licenciés à la FFK. Il est important de licencier tous les membres de vos bureaux même s'ils ne pratiquent pas. Ils sont éligibles au contrôle d'honorabilité instauré par le Ministère depuis la saison passée et cela permet également à l'équipe de disposer de l'assurance fédérale de responsabilité des dirigeants. Quand tout va bien cela peut sembler sans importance mais en cas de litige en matière de responsabilité civile cela peut changer les choses.

A date, tous les clubs actifs ne se sont pas encore acquittés de la Licence Club Fédérale de 250 euros dont l'encaissement est assuré par la Ligue Bretagne. A contrario, certains clubs ne comptant pas encore de licenciés pour la saison en cours se sont acquittés de la dite licence. Il est vrai que l'appel à cotisation a été effectué par la Ligue en fin de saison 2021/2022 pour cette saison 2022/2023.

Pour les 3 clubs qui viennent de nous rejoindre cette cotisation fédérale n'est pas exigible.

3 – BUDGET REALISE 2021/2022

Situation de la trésorerie au 31 aout 2021 était la suivante : :

- Livret A 6 660.02 euros
- Compte chèques 14 225.21 euros

Soit un total de 20 885.23 euros

Quelques commentaires pour ce budget 2021/2022 négatif à hauteur de 65.68 € :

Recettes :

Les postes de recettes sont essentiellement issues des reversements fédéraux et des prestations que nous proposons : formations, ventes de passeports et passages de grades.

Il nous faut remercier le Conseil Départemental qui nous a vraiment aidés dans le cadre du Plan de relance du sport costarmoricain avec une subvention de 3000 euros.

Dépenses :

Nos dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées au strict nécessaire.

Nous avons assuré la formation d'Instructeur Fédéral en faisant appel aux compétences du Directeur Technique Régional qui réside dans le département et qui dispose de l'expérience nécessaire. Sa prestation a été facturée mais est équilibrée par les recettes inhérentes.

Ce qui a le plus impacté la trésorerie ce sont les stages.

Nous avons respecté les directives nationales qui imposent 3 stages d'experts 1 stage d'expert à vocation Traditionnelle – 1 stage d'expert à vocation Sportive – 1 stage de Préparation aux Grades .

Nous sommes même allés au-delà avec des stages complémentaires.

Le comité est resté attaché au principe de gratuité pour tous les stages et pour tous licenciés du département. Cela a pesé très fortement sur la trésorerie pour une participation mesurée pour les stages hors experts fédéraux. Il nous faudra revoir cette politique pour la saison à venir. .

BUDGET REALISE 2021 2022		
Recettes		
Fédérales		
Licences	Quote part licences individuelles et licences Clubs	3174,00
Remboursements déplacements		426,40
		3600,40
Comité		
Formations	Assistants Animateurs Instructeurs	900,00
Passages de grades	50 € par dossiers	1750,00
Ventes de passeports sportifs	25 € par passeport	1575,00
Remboursements frais postaux	envoi des passeports aux clubs	251,72
		4476,72
Subventions		
Conseil Départemental	Plan de relance	3000,00
	total recettes	11077,12
Dépenses		
Frais de fonctionnement comité		
Cotisation CDOS		47,14
Salle de réunion	Maison des Sports	80,00
Affranchissements		137,76
Fournitures de bureau		550,48
restauration		20,35
achats passeports , médailles		1132,7
Frais bancaires		80,00
		2048,43
Bureau directeur		
frais kilométriques	réunions Comité Ligue passages de grades stages visites de clubs	817,6
		817,6
Déplacements Nationaux		
		426,4
		426,4
Compétitions		
frais kilométrique	compétitions régionales	952,44
		952,44
Formations		
Instructeur Fédéral	prestation formateur	750,00
Arbitrage		
	frais kilométriques	259,6
		259,6
Passages de Grades		
Frais kilométriques	Jurys	1280,29
Restauration	Jurys	455,85
		1736,14
Stages Experts Fédéraux Régionaux		
Karaté - Nihon Tai Jitsu		1696,06
Nihon Tai Jitsu	frais kilométriques et restauration	250,20
		1946,26
Stages Comité Départemental		
Wushu	frais kilométriques et prestations	253,4
Kali Escrima	frais kilométriques et prestations	99,2
Multidisciplines	frais kilométriques prestations et repas	808,82
Préparation aux grades	frais kilométriques et prestations	722,6
Préparation aux grades	restauration	92,33
Stage "Séniors "	frais kilométriques et prestations	229,58
		2205,93
	total dépenses	11142,80
	Résultat annuel	-65,68

Au 31 août 2022 la situation de la trésorerie reste satisfaisante car elle nous permet de faire face à l'équivalent des dépenses d'une saison complète.

- Livret A : 6 693.32 euros
- Compte Chèques 14 003.61 euros

Soit un total de 20 696.93 euros.

Le budget réalisé 2021/2022 est adopté à l'unanimité des présents.

4 –CALENDRIER PREVISIONNEL POUR LA SAISON 2022/2023

Il est possible de le télécharger au format PDF à partir de notre site Internet.

Sous réserve des annonces gouvernementales en matière sanitaires sont programmés :

Compétitions :

- Les compétitions Karaté de niveau départemental le 27 novembre 2022 à UZEL le matin pour les pupilles et les benjamins l'après-midi pour les autres catégories d'âges. Merci au Club Dragons Uzélais d'accueillir ces épreuves Katas et Combats.
- Le samedi 26 Erwan Lucas notre responsable départemental Arbitrage organise un stage de 2 heures à Uzel à proximité de la salle qui accueillera la compétition.

Formations

- La formation AFA/DAF s'est tenue les 12 et 13 novembre avec 2 candidats DAF et un AFA
- La formation DIF se tiendra sur deux week-ends à Plérin en 2023 les 28 et 29 janvier et les 4 et 5 mars à Plérin. Attention à la date limite d'inscription au 06 janvier 2023. Un rappel sera fait début décembre.

Stages

- 04 décembre 2 stages Wushu animés par Madame Renfeng SU 7^{ème} DUAN
Un stage de Qigong sous l'égide du Comité le matin
Un stage de Tai Chi sous la thématique des Poussées de Mains sous l'égide de l'Ecole Plérinaise d'Arts Martiaux. .
Les deux stages sont ouverts à des « non licenciés » FFK
Merci à l'équipe de l'EPAM de mettre ses locaux à disposition.

D'autres stages d'Experts vous seront proposés par le comité. Les négociations sont en cours.

Passages de grades sous l'égide du CDK du 1^{er} au 4^{ème} dan et duan au premier semestre 2023

2 stages de préparation pour les grades Karaté dimanche 8 janvier et samedi 13 mai les lieux seront communiqués ultérieurement

2 passages Karaté du 1^{er} au 4^{ème} dan les dimanches 22 janvier et 4 juin

1 passage Wushu le dimanche 11 juin.

A noter que les compétitions régionales Karaté Pupilles Benjamins Kata et Combat auront lieu à Merdrignac le dimanche 5 mars.

Stages clubs :

Le nouveau club ARA NAMI DOJO a émis le souhait d'organiser un stage de découverte du Karaté Shitoryu en mars prochain. Michel Lollivier est prêt à se déplacer au sein d'un autre dojo que le sien car il manque de place à Trevou Treguignec . La date reste à caler mais vous serez informés par mail et sur le site internet du comité.

Le Full Karaté Club du Leff organisera en mai 2023 un stage animé par les sœurs jumelles Jessica et Sabrina BUIL qui ont marqué les épreuves Karaté Kata en équipe. Elles ont été 6 fois championnes de France et 6 fois championnes du Monde. Elles enseignent toujours le karaté en club.

Tous les clubs sont invités à faire remonter leurs informations stages au comité afin que les informations soient publiées sur le site et diffusées plus largement aux clubs.

5 – Budget prévisionnel 2022/2023

Le postulat a été pris de bâtir le budget prévisionnel sur un minimum de 1000 licences et 25 clubs actifs (éligibles au paiement de la cotisation club fédérale).

Nous avons envisagé une baisse de subvention du Conseil Départemental au regard du nombre de licenciés enregistrés au 31/08/2022.

Il est important de dire que cette saison la Fédération ne compense plus une partie des frais des stages experts qu'elle impose (qu'ils soient organisés en département ou en ligue). Nous sommes donc dans l'obligation d'instaurer une participation pour chaque stage Expert qui sera organisé sur notre département afin de couvrir une partie des frais logistiques inhérents. Cette participation restera modérée et fixée à 10 € quelle que soit la durée des stages. Nous serons même amenés à envisager une participation pour les stages de préparation aux grades Karaté.

Notre responsable départemental Formation assurera cette saison les sessions du DIF ce qui limitera l'impact sur notre trésorerie sans nuire à la qualité de la formation dispensée.

Budget prévisionnel adopté à l'unanimité des présents.

BUDGET PREVISIONNEL 2022 2023

Recettes		
Fédérales		
licences individuelles	2€ par licence	2000
Licences club	125 € par club	3125
		5125
Comité		
Formations	Assistants animateurs instructeurs	700
Passages de grades	50 € par dossiers	1250
Ventes de passeports sportifs	25 € par passeport	1750
Inscriptions compétitions	3 € par participant	165
Recettes stages	10 € ou 15 € par entrée	800
		4665
Subventions		
Conseil Départemental		700
	total recettes	10490
Dépenses		
Frais de fonctionnement comité		
Cotisation CDOS		48
Location de salles MDS		80
Affranchissements		250
Fournitures de bureau		500
Achats de passeports sportifs		1400
Frais bancaires		80
		2358
Bureau directeur		
frais kilométriques	réunions Comité Ligue passages de grades compétitions	1000
tenues officielles		80
restauration		300
		1380
Equipe Technique		
frais kilométriques	réunions Comité - Ligue - passages de grades - formations - Stages	1200
		1200
Compétitions		
frais kilométrique arbitrage		652
Récompenses		300
Logistique	restauration, prestation médicale-déplacement matériel	600
		1552
Passages de Grades		
Frais kilométriques	Jurys	1200
Restauration		450
Frais postaux		200
Cartes fédérales et diplômes	10 € par candidats reçus	250
		2100
Stages Experts Fédéraux		
Frais Expert		600
logistique	hotellerie restauration transport	300
		900
Stages Comité Départemental		
Wushu		500
Préparation aux grades		500
		1000
	total dépenses	10490

6-RAPPORT DE L'EQUIPE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

6.1 FORMATION

/

La formation DAF n'a pas été assurée faute de candidats.

En revanche la formation DIF a été proposée et animée par Yann Charles Le Directeur Technique Régional. Notre département compte 6 nouveaux Instructeurs Fédéraux

Florent CHAILLOU	Karaté	Karaté Club de Lannion
Jean-Pierre HAMON	Nihon Tai Jitsu	Ecole Plérinaise d'Arts Martiaux
Ewen COLLET	Nihon Tai Jitsu	Ecole Plérinaise d'Arts Martiaux
Virginia LIM	Karaté	Issei Dojo Langueux
Yvon MAINGUY	Karaté	Karaté Club du Trégor
Marie-Françoise GALEY MARTIN	Karaté	Karaté Club du Trégor

6.2 ARBITRAGE

Le département manque toujours cruellement d'arbitres pour les compétitions. La saison passée la formation avait été mutualisée avec le Comité Départemental du 35 qui compte un plus grand nombre de clubs, de licenciés et donc d'arbitres potentiels.

C'est dommage car sans arbitres pas de compétitions.

La formation arbitre karaté est ouverte à partir de la ceinture bleue.

6.3 Passages de grades.

La réunion d'information des jurys potentiels - prévue au règlement fédéral - s'est tenue en amont de l'AG ordinaire . A noter une évolution importante la saison passée la possibilité offerte aux clubs d'organiser en leur sein les passages de 1^{er} Dan/Duan/Dang.

Au total 2 passages de grades ont été organisés par le Département pour le Karaté et Nihon Tai 2 candidats au 1^{er} examen 28 au second.

On déplore à nouveau le non-respect du délai de 30 jours calendaires et malheureusement des dossiers parfois incomplets. Le comité a été tolérant la saison passée mais ce ne sera pas le cas pour la saison en cours.

Les professeurs qui accompagnent leurs candidats ne seront pas autorisés à discuter avec le jury en amont ou post épreuves.

Quelques passages ont eu lieu en clubs. Il a été constaté que les clubs n'ont pas tous intégré le fait qu'ils doivent impérativement indiquer les notes des candidats sur les passeports à l'instar de ce qui se pratique en jury départemental. Des rappels ont été faits en amont de la présente AG lors de la réunion d'informations des jurys 2022/2023

1 premier passage de grade départemental en Wushu (interne et externe)

Un candidat au 4^{ème} Dan Wushu a dû se présenter en Ligue en raison de la configuration départementale des jurys.

A titre exceptionnel faute de responsable des grades WUSHU départemental le responsable des grades Karaté a été autorisé par la Fédération à assurer la présidence de ce jury Wushu mais c'est impossible cette saison. Nous sommes donc à la recherche d'une personne acceptant de prendre cette fonction.

6.4 Stages d'Experts

Depuis la saison passée la FFK impose aux comités départementaux la tenue de **3 stages animés par des Experts de niveau National ou Régional** :

- 1 Stage dit « traditionnel »

- 1 stage de « préparation aux grades »
- 1 stage dit « sportif »

Pour aider les comités bretons, la Ligue Bretagne a décidé de nommer 5 experts Fédéraux régionaux : 2 pour le 35 et 1 pour chaque autre département breton.

Pour les Côtes d'Armor Laurent LE FRANCOIS 6^{ème} Dan Shotokan a été retenu pour le Karaté.

Sur la saison 2021/2022 nous sommes parvenus à positionner 3 stages demandés par la Fédération.

- Stage Sportif le stage de Nihon Tai Jitsu animé les 20 et 21 novembre à Plérin par Philippe GALAIS expert fédéral. 7^{ème} dan.
- Stage technique Traditionnel : stage karaté animé par Patrick ROUDOT Expert Fédéral 7^{ème} dan le samedi 2 avril à Loudéac
- 1 Stage de Préparation aux grades Karaté animés par Laurent LE FRANCOIS Expert Régional le samedi 23 avril à Loudéac

De manière générale on ne peut que déplorer le manque de participants qu'il s'agisse de stages Experts ou d'autres stages pilotés par le Comité

A titre d'exemples :

- Le stage expert Karaté n'a compté que 18 participants à Loudéac
- Le stage multi-disciplines a compté 8 jeunes le matin et 8 adultes l'après-midi. à Plérin
- Seul le stage Expert national Nihon Tai Jitsu avec Philippe GALAIS à Plérin a connu une excellente participation avec près de 50 participants de toute la Bretagne enchantés de leur déplacement.

Comme cela a été dit la Fédération a décidé de ne plus verser d'aides financières à l'organisation de ces stages dits Experts à compter de cette saison. Nous allons donc revoir notre politique et mettre en place des droits d'entrée. Les autres comités départementaux le font déjà ainsi que la Ligue

7 – QUESTIONS DIVERSES

7.1 Prix de la licence individuelle

Question :

Au regard du coût de la licence individuelle 37 € quel que soit l'âge et le type de pratique (loisirs ou compétition) cela devient difficile à supporter pour les petites structures. Surtout si l'on rajoute la cotisation club fédérale de 250 euros.

Par ailleurs quel intérêt de souscrire une licence individuelle pour la catégorie mini-poussin ou poussin ?

Réponse :

Ce sujet a été remonté à maintes reprises au niveau national de la Fédération qui ne veut pas à date créer de licence loisirs à un coût moins élevé au motif que cela engendrerait moins de recettes. Le comité n'a pas de leviers d'actions sur ce point mais vous encourage tout de même à respecter la règle statutaire qui veut qu'un club doit licencier tous les pratiquants et tous les membres de son bureau.

Le comité peut néanmoins s'engager sur un examen en bureau de toute demande d'aide ponctuelle émise par une petite structure qui devra présenter un argumentaire, son dernier PV d'assemblée générale (avec les budgets) et sa situation de trésorerie.

7.2 Modalités de prises de licences

Le Full Karaté Club du Leff se plaint du non-respect par certains clubs des modalités fédérales de prises de licence.

Chaque licencié doit signer le fichet licence fédéral qui lui est remis par le club que ce soit pour une création ou un renouvellement. Il s'avère qu'une personne licenciée au FKCL qui pratique également dans un autre club a été licenciée par le dit club sans qu'on l'en en informe et sans lui faire signer le fichet licence fédéral. Comme il s'agit de la Trésorière adjointe du FKCL il n'a pas été possible au FKCL de modifier ses instances dans la base fédérale.

L'affaire a été soumise au service licence Fédéral.

Réponse :

Merci au FKCL de rappeler qu'en effet tout licencié doit signer le fichet licence fédéral même s'il s'agit d'un renouvellement. Ce fichet a été conçu pour informer les pratiquants sur les dispositifs d'Assurance et leur laisser le choix de souscrire ou non le complément d'assurance « garantie de base Accidents corporels » 0.75 euros

C'est le licencié qui s'engage à adhérer à la Fédération. Le verso du fichet apporte toutes les précisions nécessaires en matière de validité de la licence, de certificat médical et d'assurance et garanties complémentaires.

Ces fichets doivent être conservés par les clubs durant 3 ans.

7.3 Manque d'arbitres

Les représentants du Boxing Club Lamballais exposent les pratiques au sein de leur ex Fédération FFKMDA.

Pour cette fédération tout club qui présente des compétiteurs doit aussi présenter un arbitre par tranche de 10 boxeurs présentés. La FFKMDA dispose de 50 juges arbitres au niveau régional.

Réponse :

A ce jour la FFK n'impose pas aux clubs de présenter des arbitres dès lors qu'ils inscrivent des compétiteurs aux épreuves.. Le Comité départemental essaie depuis de nombreuses années de motiver les jeunes et moins jeunes à se lancer dans l'aventure de l'arbitrage hélas sans succès.

Nous remarquons que la majorité des pratiquants s'inscrivent pour une pratique « loisir » et n'ont pas envie de s'engager dans la voie compétition.

Par ailleurs lorsque l'on examine les statistiques nous voyons que nos clubs sont de dimension modeste. Il est très rare qu'un club engage 10 compétiteurs sur une journée d'épreuves. .

7.4 Formations de Coachs

La formation des coachs est-elle obligatoire ?

Réponse :

La Fédération a mis en place un dispositif de formation et une réglementation pour les coachs Karaté La réglementation prévoit plusieurs niveaux d'accréditation de niveau national. :

- Niveau A
- Niveau B
- Jeunes Coach.

Tous les candidats doivent être titulaires selon leur niveau a minima de l'AFA (assistant) du DAF (animateur) ou du DIF (instructeur). Un niveau de grade est également exigé 1^e ou 2^{ème} dan .

Il n'y a pas d'obligation pour les professeurs de s'engager dans le dispositif qui reste basé sur le volontariat

Le dispositif a été étendu aux disciplines Wushu – Karaté Contact et Karaté Full Contact qui disposent de leur propre notice réglementaire.

Pour les compétitions dites territoriales la carte de coach A et B n'est pas obligatoire. Il existe une carte de coach de niveau territorial (pour la Bretagne Département et Ligue) qui est délivrée par l'équipe Direction Technique lors des premières compétitions de la saison.

Toutes les informations relatives au coaching sont accessibles sur le site Fédéral à la rubrique Compétitions.

7.5 Nouvelle formation fédérale de Moniteur Professionnel Karaté Wushu et Disciplines Associées

La fédération n'étant plus en capacité d'assurer le certificat de qualification professionnelle (CQP) elle propose à partir du premier semestre 2023 un Titre de Formation Professionnelle (TFP). Cette formation est reprise au RNCP sous le numéro RNCP36977.

Nous reviendrons vers vous dès que nous en saurons plus sur les 4 dates prévues durant le 1^{er} semestre 2023.

7.6 Droits d'inscription aux compétitions

Ils sont fixés en Assemblée Générale fédérale pour les épreuves de niveau national en individuel et en équipe.

Le FKCL souligne que la saison passée le club avait inscrit des participants au national et s'était organisé aux niveaux logistique et budgétaire pour accompagner ses compétiteurs. Hélas la compétition a été annulée et malheureusement les frais d'inscription n'ont pas été remboursés.

Réponse : cet incident sera remonté en AG de Ligue et en AG nationale.

7.7 Nombre de professeurs diplômés d'Etat ou équivalent dans le département

Il n'est pas facile d'accéder de manière directe à cette information.

La secrétaire du comité est obligée de faire des recherches sur la base fédérale en examinant les informations saisies par les clubs. Il s'agit de déclaratif et les informations ne sont pas forcément à jour

Pour la saison 2022/2023 la secrétaire a demandé à la Ligue de lui communiquer les fiches de renseignements complétées par les clubs lors du paiement de la Licence Club Fédérale.

Tous les clubs ne s'étant pas acquittés de cette tâche le recensement n'est pas exhaustif.

Des éléments recueillis à date

4	Brevets d'Etat	6 ^{ème} et 5 ^{ème} dan
1	Desjeps	6 ^{ème} Dan
3	Dejeps	5 ^{ème} et 6 ^{ème} dan
3	CQP	4 ^{ème} et 5 ^{ème} dan

Les autres enseignants sont titulaires du DAF et/ou du DIF.

7.8 Formations Premier Secours de Niveau 1

Les attestations de formation PSC1 n'ont pas de durée de validité contrairement aux formations SST (Sauveteurs Secouristes au Travail très réglementées). Des recyclages PSC1 sont néanmoins conseillés car les pratiquent évoluent. .

Pour les candidats qui souhaitent présenter les diplômes fédéraux l'attestation PSC1 est obligatoire. Pour ne pas freiner les bonnes volontés dès lors que les candidats sont inscrits à une session de formation ou s'engagent à s'inscrire à une session de formation ils peuvent déposer leur dossier. Leur diplôme AFA, DAF ou DIF ne pourra être délivré qu'au moment où ils seront en capacité de produire l'attestation.

Le comité ne s'est pas pour le moment engagé dans l'organisation de session de formation puisque le CDOS de St-Brieuc en propose.

Si des clubs décident d'organiser ce type de formation pour leurs licenciés et leurs familles en lien avec la Protection Civile, la Croix Rouge ou les Pompiers le Comité relaiera les informations afin de remplir les sessions.

Annexe1 statistiques au 31 aout 2022

Code	Nom	Etat juridique	Nb licences saison 2021/2022	Nb licences saison 2020/2021	ACTIVITE	ACTIVITE	ACTIVITE
0220002	KARATE CLUB DE LANNION	Actif	60	15	KARATE		
0220003	SHOTOKAN KARATE CLUB DE LA RANCE	Actif	13	13	KARATE		
0220013	C E P S DINAN ARMOR	Actif	93	80	KARATE		
0220016	SHOTO KARATE DO PLENEUF	Actif	12	12	KARATE		
0220018	KARATE CLUB DU TREGOR	Actif	104	94	KARATE		
0220603	ECOLE PLERINAISE D A MARTIAUX	Actif	105	88	NIHON TAI JITSU	WUSHU	
0220604	KARATE CLUB ARGUENON	Actif	74	61	KARATE		
0220606	K C LANGUEUX ISSEI DOJO	Actif	34	0	KARATE		
0220615	BREIZH KARATE DO	Actif	21	28	KEMPO	KARATE MIX	KYOKUSHINKAI
0220618	KLP SHOTOKAN	Actif	43	34	KARATE		
0220628	PLENEE KARATE DO	Actif	20	0	KARATE		
0220634	FULL KARATE CLUB DU LEFF	Actif	67	27	KARATE	KARATE CONTACT	
0220641	ECOLE COSTARMORICAINE D ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS	Actif	14	15	AMV	BodyViet	
0220642	PLOUER SELF DEFENSE NIPPON TAI DO	Actif	3	5	NIHON TAI JITSU	KRAV MAGA	
0220645	TRADITION KARATE OUEST	Actif	9	32	KARATE	BodyKaraté	
0220647	ASSOCIATION PLERINAISE LA VOIE DU TAO	Actif	28	20	WUSHU		
0220650	ECOLE DE KUNG FU BREIZH RAJAKALAI	Actif	9	10	WUSHU		
0220652	ASSOC ARTS ET ENERGIES TAI CHI CHUAN	Actif	55	47	WUSHU		
0220654	KARATE CLUB DRAGONS UZELAIS	Actif	27	14	KARATE		
0220655	ZYLE KARATE	Actif	23	15	KARATE		
0220656	ECOLE HO BAO PHUONG HOANG BRETAGNE	Actif	5	6	AMV		
0220657	AKFP	Actif	22	28	WUSHU	BodyWushu	
0220658	QWAN KI DO BAIE DE ST BRIEUC	Actif	3	3	AMV		
0220659	SHEN KATAOLU DOJO	Actif	16	17	KARATE	WUSHU	
0220665	KAENG ARMADO BRO DREGER	Actif	26	21	KALI ESCRIMA	AUTRE STYLE AMSEA	
0220666	ARTS ET CULTURES DU NUSANTARA	Actif	12	4	KALI ESCRIMA		
0220668	KRAV-MAGA COSTARMORICAIN	Actif	32	0	KRAV MAGA		
0220669	ASSOCIATION YANG SHENG	Actif	7	0	WUSHU		
			937	701			
31 08 2022							

Annexe 2 : Statistiques au 18/11/2022

Code	Nom	Etat juridique	Nb licences saison en cours	Nb licences saison précédente
0220002	KARATE CLUB DE LANNION	Actif	41	60
0220003	SHOTOKAN KARATE CLUB DE LA RANCE	Actif	14	13
0220013	DINAN ARMOR KARATE	Actif	82	93
0220016	SHOTO KARATE DO PLENEUF	Actif	8	12
0220018	KARATE CLUB DU TREGOR	Actif	72	104
0220603	ECOLE PLERINAISE D A MARTIAUX	Actif	48	105
0220604	KARATE CLUB ARGUENON	Actif	82	74
0220606	K C LANGUEUX ISSEI DOJO	Actif	24	34
0220615	BREIZH KARATE DO	Actif	37	21
0220618	KLP SHOTOKAN	Actif	50	43
0220634	FULL KARATE CLUB DU LEFF	Actif	68	67
0220645	TRADITION KARATE OUEST	Actif	16	9
0220647	ASSOCIATION PLERINAISE LA VOIE DU TAO	Actif	26	28
0220652	ASSOC ARTS ET ENERGIES TAI CHI CHUAN	Actif	47	55
0220654	KARATE CLUB DRAGONS UZELAIS	Actif	29	27
0220655	ZYLE KARATE	Actif	12	23
0220657	AKFP	Actif	25	22
0220659	SHEN KATAOLU DOJO	Actif	22	16
0220665	KAENG ARMADO BRO DREGER	Actif	33	26
0220666	ARTS ET CULTURES DU NUSANTARA	Actif	4	12
0220670	ARA NAMI DOJO	Actif	13	0
0220671	KENSAKUDO	Actif	22	0
0220672	BOXING CLUB LAMBALLAIS	Actif	7	0
			782	937
18/11/2022		23 clubs		
	83 % saison passée			
	33 % création 67 % renouvellement			
	57 % séniors			
	38 % féminines			